

Conseil d'école n°3 6 juin 2023

Personnes présentes :

- Enseignants : Mme OZILLE, Mme COCHET, Mr RENAULT, Mme GOUPIL
- Elus de la mairie : Mr MOUTEL, Mme GARNIEL, Mme DALIBARD, Mme FIRMESSE
- Représentants des parents d'élèves : Mme ANDREAU, Mme DUVAL, Mme BEAUPIED, Mme GONNET

Personnes absentes et excusées :

- Inspection : Mme LE MEUR

Ordre du jour

• **Préparation de la rentrée 2023 :**

- La rentrée des élèves aura lieu le lundi 4 septembre.
- Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

classe PS-MS			classe GS-CP		classe CE		classe CM	
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	8	9	8	12	9	7	8	9
19			20		16		17	

Nous devrions avoir 72 élèves dont 2 non comptabilisés par l'inspection. L'inspectrice a été informée des effectifs potentiels de la rentrée. Elle n'exclue pas une fermeture de classe à la rentrée. Elle pense néanmoins que les demandes institutionnels de ne pas dépasser 24 élèves dans les classes de GS, CP et CE1 nous permettrons de garder les quatre classes.

• **Liaison CM2-6ème :**

- 8 élèves de CM2 vont rejoindre le collège en septembre.
- 4 élèves iront à Jules Ferry (collège public de secteur).
- 4 élèves rejoindront un collège privé.
- Mr Moutel viendra remettre les livres aux CM2 le vendredi 23 juin à 13h30. Cette année, les CM2 recevront l'Odyssée d'Homère.

• **Sécurité et révision des PPMS :**

- Exercices réalisés :
 - Deux exercices incendie : 20 septembre 2022 et 14 mars 2023
 - Un exercice « attentat-intrusion »/confinement : 11 octobre 2022
 - Un exercice « risques majeurs »/évacuation : 23 mai 2023
- Exercice restant : exercice incendie le 20 juin.

- Exercice de grande ampleur durant l'année 2023/2024 :
 - Les kits et talkies-walkies demandés au dernier conseil d'école ont été achetés par la mairie.
 - Rendez-vous à mettre place pour faire le tour de l'intérieur des bâtiments : Le rendez-vous devrait avoir lieu le mardi 27 juin à 14h en présence de Mme Garniel (élue), Mme Ozille et Mr Verdon (conseiller pédagogique).

- **Les projets de l'année 2022/2023 :**

- Piscine (GS-CP, CE, CM)
- Bibliothèque
- Lire et faire lire
- Eco-école : Solidarité
- Spectacle du kiosque
- Création d'un livret pour la Frambaldéenne
- Batucada
- Cirque
- Sorties scolaires de fin d'année :
 - PS-MS, GS-CP, CE : Journée au château de Sainte Suzanne le 1er juin
 - CM : Mémorial de Caen et plages du débarquement le 3 juillet

- **Point périscolaire :**

- Fréquentation de L'ALSH :
 - En Garderie, le matin sont accueillis en moyenne entre 30 et 45 enfants.
 - Le Midi sont accueillis en moyenne entre 50 et 70 enfants.
 - En Garderie, le soir sont accueillis en moyenne entre 35 et 50 enfants.
 - Le Mercredi sont accueillis en moyenne entre 25 et 30 enfants.
- Les activités proposées :
 - Le mercredi, le périscolaire essaye en concertation de proposer des activités axées sur le bien-être et le choix de l'enfant.
 - En ce moment, le programme est axé sur l'extérieur et surtout sur la proposition de nouvelles activités. Le choix fait par l'équipe est de sortir de sa zone de confort et de se tester dans sa pratique d'animateur.
 - La remise en question et l'expérimentation des différentes techniques d'animation permettent aussi aux animateurs d'être stimulés.
 - Il a également été décidé d'utiliser un maximum le terrain en face de l'école ou de sortir se balader avec les enfants le mercredi afin de changer de décor et d'approfondir leurs connaissances sur la nature. Mais également dans cette optique de leur faire pratiquer de nouvelles activités.
- Les points positifs :
 - Excellente communication avec l'équipe enseignante.
 - Les parents permettent aussi de fournir un excellent travail, dans la mesure où ils sont très intéressés par la pratique du métier et des diverses difficultés rencontrées.
 - Les enfants sont participatifs et aidant avec une vraie soif de découvrir et d'apprendre.
 - Le point fort c'est aussi la proximité en, termes de localisation de l'ALSH, ça permet un certain confort et les moyens mis en œuvre pour l'éducation à Saint-Frambault-de-Prières est remarquable.
- Les points à améliorer :
 - Dans les points à améliorer, il y a la localisation. Si elle est un point fort dans les périodes scolaires, elle l'est un peu moins en période de vacances. De gros moyens seront mis en œuvre pendant les vacances d'été afin justement de faire oublier aux enfants qu'ils sont à l'école (ex : Repas pris sous les préaux, hommes de paille et totems installés un peu partout sur la cour...). L'idée est de s'approprier totalement les lieux et de le faire vivre sans penser à la rentrée.

- **Les projets et sorties de l'année 2023/2024 :**

- Activités habituelles : piscine, bibliothèque, lire et faire lire, spectacles du kiosque et/ou cinéma...
- Assistant de langue
- Demande de Dumiste
- Éco-école : alimentation (travail pour le marché de Noël notamment)
- Fresque nouveau bâtiment
- La semaine équitation pour la classe de CE1-CE2 pourra avoir lieu si le nouveau professeur nommé le souhaite car l'APE confirme pouvoir la financer.
- Classe découverte pour la classe de CM1-CM2 sur le thème des Châteaux de la Loire. Ce projet travaillerait plus particulièrement l'histoire (châteaux, Moyen-âge et Renaissance) et les sciences (travaux de Léonard de Vinci, Clos Lucé)

- **Déménagement du hall et travaux :**

- L'équipe éducative remercie la mairie pour le billodrome.
- Organisation du déménagement du hall de l'école en prévision des travaux : La mairie est en attente de la date de début des travaux et reviendra vers l'école quand elle la connaîtra.

- **Site internet de l'école :**

- <https://ecoleprimairehenrides-saintframbaultdeprieres.e-primo.fr/>
- Demande à l'APE un texte de présentation pour ajouter au site internet.
- Demande au périscolaire les informations à ajouter au site internet.

- **Questions diverses :**

- Téléphone : Le téléphone de l'école disfonctionne très régulièrement. Il est parfois très difficile pour nous de comprendre les personnes que nous avons au téléphone. La mairie va essayer de faire venir un technicien orange pour voir d'où vient le problème. Il est évoqué aussi la possibilité d'avoir deux lignes différentes : une pour l'école et une pour le périscolaire afin que la gestion des appels soit plus simple et que les parents puissent identifier qui ils ont au téléphone.